

PROGRAMME DE LA RÉSIDENCE

Calendrier

L'appel à projets est ouvert du 12 au 28 mai 2026. Les lauréats sélectionnés seront annoncés le 10 juillet 2026.

La résidence se déroulera du 27 au 31 juillet 2026 en immersion à Saint-Quirin (Moselle).

Le travail personnel s'effectuera à distance, suivi d'une séance en visioconférence début septembre 2026.

Restitutions

Les lauréats seront préparés à la session de pitches dédiée qui se déroulera dans le cadre des journées professionnelles Eurogenre, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2026, et prendront part aux différents événements organisés.

Soutien à la production

La résidence s'inscrit dans une perspective de mise en développement des projets. Un comité de sélection se réunira fin 2026 pour désigner un lauréat dont le producteur se verra accorder une aide à la production de 30 000 € par la Région Grand Est.

Consultants

- Thomas Soullignac, auteur et réalisateur ;
- Stéphan Castang, auteur et réalisateur ;
- Franck Dubois, expert SFX et VFX ;
- Eminé Seker, préparation au pitch.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidatures doivent remplir les conditions suivantes :

- présenter un seul projet de court métrage (20 minutes maximum) par candidat en prise de vue réelle (animation, documentaire et expérimental exclus), avec ou sans producteur ;
- le candidat doit avoir déjà réalisé au moins un film (produit ou autoproduit) diffusé en festival ;
- le tournage et/ou la postproduction doivent être effectués dans le Grand Est ;
- une attention particulière sera portée aux candidatures provenant du Grand Est ;
- les binômes d'écriture sont acceptés.

MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

La soumission des candidatures, accompagnées de leur dossier artistique de présélection, se fait via le formulaire suivant : <https://forms.gle/KULkxTYbtku8Nmfh8>

Des frais d'inscription (20 €) sont à régler via la plateforme Hello Asso (voir formulaire d'inscription).

Les adhérents du Centre de résidence de Saint-Quirin sont exonérés de ces frais.

ÉLÉMENTS À FOURNIR

Lors de la soumission de votre candidature, il vous sera demandé de fournir le dossier artistique suivant à destination du comité de présélection (1 fichier PDF de 12 pages, 3 Mo maximum) :

- une couverture ;
- une fiche de synthèse incluant les liens vers la ou les réalisations précédentes ;
- un résumé développé (1 page) ;
- une séquence dialoguée (4 pages) ;
- une note d'intention de scénario détaillant la plus-value du genre (1 page) ;
- un *moodboard* : a minima repérages, intentions visuelles, idée de casting (3 pages) ;
- un CV (1 page).

Nota bene : les dossiers ne respectant pas les consignes seront automatiquement refusés.

Les vingt projets présélectionnés devront notamment fournir la continuité dialoguée complète le lendemain du mail de confirmation (voir ci-après).

En cas de présélection, il vous sera demandé de fournir, le lendemain du mail de confirmation, le dossier artistique suivant à destination du comité plénier (1 fichier PDF) :

- une couverture ;
- une fiche de synthèse incluant les liens vers la ou les réalisations précédentes ;
- un résumé développé (1 page) ;
- la continuité dialoguée ;
- une note d'intention de scénario détaillant la plus-value du genre (1 page) ;
- une note d'intention de réalisation (1 page) ;
- un *moodboard* : a minima repérages, intentions visuelles, idée de casting (3 pages) ;
- un CV (1 page).

MODALITÉS ET CALENDRIER DE SÉLECTION

Les projets seront évalués selon des critères de qualité d'écriture, d'ancrage dans le genre, de faisabilité et de diversité des genres. Une attention particulière sera portée aux projets de candidats du Grand Est.

La sélection se déroulera en deux étapes :

- un comité de présélection examine les dossiers à partir d'une grille de lecture commune et retient vingt projets ;
- un comité plénier composé de professionnels du cinéma procède à la sélection de six projets sur la base du deuxième dossier contenant notamment la continuité dialoguée.

La présélection se fera du 29 mai au 26 juin 2026.

La sélection par le comité plénier se fera du 27 juin au 10 juillet 2026.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les candidats seront accueillis pour une semaine de travail en immersion à Saint-Quirin, village mosellan niché au cœur de la forêt vosgienne. Cette première session doit permettre aux lauréats, entourés de professionnels engagés, de développer et structurer l'écriture de leur projet, en prenant une part active à la dynamique collective, y compris dans sa dimension créative.

Accueil à Saint-Quirin

- Prise en charge du transport, sur la base d'un aller-retour en train 2^e classe et dans la limite de 180 € aller-retour par personne sur présentation de justificatifs.
- Hébergement à Saint-Quirin en gîtes ruraux.
- Prise en charge de la restauration durant la résidence (petits-déjeuners, déjeuners et dîners).

Accueil durant les journées professionnelles Eurogenre du Festival européen du film fantastique de Strasbourg (FEFFS)

- Prise en charge du transport, sur la base d'un aller-retour en train 2^e classe et dans la limite de 180 € aller-retour par personne sur présentation de justificatifs.
- Hébergement à Strasbourg (deux nuits).
- Prise en charge de la restauration (petits-déjeuners, déjeuners et dîners).
- Accréditation permettant la participation à tous les événements des journées professionnelles Eurogenre du FEFFS.

L'auteur principal de chacun des six projets sélectionnés pour participer à la résidence se verra octroyer une bourse de résidence.

